



AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUDE

Par arrêté du Président n°AR-CO-2015-44 en date du 4 août 2015, organise **un concours externe sur titres avec épreuves, un concours interne avec épreuves et en 3^{ème} voie avec épreuves** en partenariat avec les Centres de Gestion du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, et des Pyrénées-Orientales d' :

ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE TERRITORIAL

Le concours est ouvert pour 266 postes répartis ainsi

- **107 postes en externe**
- **106 postes en interne**
- **53 postes au titre du troisième concours**

CONDITION D'ACCES AU CONCOURS

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CONCOURS EXTERNE :

Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

Peuvent faire acte de candidature au concours externe, sans remplir les conditions de diplômes exigées :

- les pères et mères de familles d'au moins trois enfants qu'ils ou elles élèvent ou ont élevés effectivement
- les sportifs de haut niveau figurant sur une liste arrêtée chaque année par le Ministre des Sports
- les demandes de reconnaissance d'équivalence de diplôme (RED) et/ou de reconnaissance de l'expérience professionnelle (REP) peuvent être sollicitées auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CONCOURS INTERNE :

Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale, et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU TROISIEME CONCOURS :

Ouvert aux candidats justifiant, pendant une durée de quatre ans au moins, de l'exercice, soit d'activités professionnelles comportant des fonctions administratives d'exécution, de comptabilité, d'accueil du public, de documentation, ou la mise en œuvre d'actions d'animation économique, sociale ou culturelle, soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale, soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association.

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément ne sont prises en compte qu'à un seul titre.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.

DATE DES EPREUVES

- Epreuves d'admissibilité : **le 17 mars 2016. Les candidats seront convoqués dans divers centres d'examen situés dans l'Aude et l'Hérault.**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude **entre le 08 septembre et le 07 octobre 2015 à minuit** (cachet de La Poste faisant foi). Ils devront être déposés complets **au plus tard le 15 octobre 2015 à minuit** (cachet de La Poste faisant foi).

Toute demande de dossier devra être accompagnée d'une enveloppe 21 X 29,7 cm affranchie selon le tarif supérieur à 50 grammes. Aucun dossier ne sera délivré sur demande téléphonique.

Possibilité de pré-inscription sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude : www.cdg11.fr ou de retrait au Centre de Gestion de l'Aude durant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h00 à 18 h 00).